



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

territoires ruraux

Question au Gouvernement n° 39

Texte de la question

TERRITOIRES RURAUX

M. le président. La parole est à M. Maxime Minot, pour le groupe Les Républicains.

M. Maxime Minot. Monsieur le Premier ministre, la ruralité n'est pas un gros mot et la France périphérique n'est pas un produit marketing, mais une réalité que nous devons affronter sans tabou.

Entendez-vous ces parents d'élèves qui se battent pour conserver leurs classes dans les communes rurales ? Je pense par exemple à l'école Carette de Rieux. Entendez-vous ces habitants se mobiliser contre la fermeture des services publics de proximité, comme les bureaux de poste – celui de La Neuville-en-Hez notamment –, et plus généralement des commerces de proximité ? Entendez-vous ces maires qui combattent chaque jour une bureaucratie envahissante pour attirer des médecins et créer des maisons de santé, synonymes de survie pour leurs communes ?

Si le Président de la République s'est prononcé sur ces points lors de la Conférence des territoires, il faudra bien plus que ces déclarations d'intention : il faudra agir ; il faudra des résultats. Mais comment les obtenir lorsque l'on s'inscrit dans la continuité du quinquennat précédent, en demandant toujours plus d'efforts aux collectivités locales, sans que l'État se les applique à lui-même ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean Lassalle. Très bien !

M. Maxime Minot. Comment les obtenir lorsque l'on envoie un message de défiance aux élus locaux, en grande majorité bénévoles, en formulant le souhait d'en réduire le nombre ? Car, oui, Monsieur le Premier ministre – c'est l'ancien maire d'Etouy qui témoigne ici –, les collectivités locales et leurs élus sont les derniers remparts de nos campagnes, ceux qui portent encore, avec courage et détermination, ces territoires souvent à bout de force, dont de nombreux habitants se sentent, à raison, trahis et abandonnés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean Lassalle et M. Nicolas Dupont-Aignan. C'est vrai !

M. Jean-Louis Bricout. Très juste !

M. Maxime Minot. Là où un plan Marshall de la ruralité est indispensable, vous n'avez, en réalité, aucune ambition pour nos territoires ruraux, qui apportent tant à la France, et trop peu sur le développement économique, pourtant au cœur des enjeux. *Quid* des zones franches rurales ? *Quid* de la proposition d'« [un euro pour la ville, un euro pour la campagne] » ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Monsieur le Premier ministre, n'oubliez pas les territoires ruraux ! Ils sont la mémoire vivante de notre pays et ils ne vous oublieront pas ! (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe LR.*)

M. Jean Lassalle et M. Nicolas Dupont-Aignan . Bravo !

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, *ministre d'État, ministre de l'intérieur* . Monsieur le député, comme Jacques Mézard vous l'a indiqué tout à l'heure, nous partageons une même vision des territoires. Oui, les territoires sont différents. Il y a évidemment les grandes métropoles : elles aussi connaissent des difficultés, avec des quartiers qui, parfois, se paupérisent et se ghettoïsent. Il y a ce que l'on appelle la France périphérique, cette France qui connaît des problèmes de désindustrialisation : nous devons lui donner sa chance.

Enfin, il y a les territoires ruraux dont vous parlez. Pour compléter la réponse faite à M. Leroy, le Président de la République a indiqué qu'il comptait, sur le modèle de l'ANRU – Agence nationale pour la rénovation urbaine –, créer une agence pour le développement des territoires ruraux.

Nous investirons 10 milliards d'euros pour porter la mobilité et le numérique dans ces territoires, afin qu'ils se développent et retrouvent une économie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Je vous rappelle, concernant les services publics, qu'un ancien candidat que vous souteniez voulait diminuer le nombre de fonctionnaires de 500 000 : c'est là toute la différence ! (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Maxime Minot](#)

Circonscription : Oise (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 39

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 juillet 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juillet 2017](#)